

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES

L'ASBL-ÉCRAN HORIZON 50-200

UN DÉMANTÈLEMENT PROGRAMMÉ DES COMPÉTENCES MUSÉALES

Le 17 mai 2024, le conseil des Ministres a marqué son accord sur le *masterplan* (plan directeur) piloté par l'ASBL *Horizon 50-200* pour la revalorisation du site du Cinquantenaire qui abritera les célébrations du Bicentenaire de la Belgique en 2030. Il s'agit notamment de créer un espace d'accueil et d'exposition au sein du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (MRA), de relier au travers des salles ledit MRA au Musée royal d'Art et d'Histoire (MRAH) – tous deux établissements scientifiques fédéraux (ESF) – ainsi que de créer des espaces souterrains. La rénovation et le déménagement de l'IRPA (Institut royal du Patrimoine artistique, un autre ESF) étaient également envisagés, même si cette option ne semble plus d'actualité.

Le projet était - et est toujours porté, dans l'attente de la formation du nouveau gouvernement fédéral - par le secrétaire d'État Thomas DERMINE (PS), chargé de la Politique scientifique et des musées fédéraux (sauf, précisément, du MRA, seul ESF qui relève de la ministre de la Défense, Ludivine DE-DONDER (PS) - cette dernière s'étant cependant mise en retrait de la médiatisation du projet) - et la Ministre Karine LALIEUX (PS), ministre chargée de Beliris, tous agissant sous l'égide du Premier ministre d'avant les élections fédérales du 9 juin, Alexander DE CROO (Open VLD).

Ce programme est important, car il devrait préfigurer ce qui se passera ultérieurement pour les autres institutions fédérales situées sur le *Museum Mile* destiné, à l'occasion du Bicentenaire et par la suite, à relier le site du Cinquantenaire au Parc

royal, en passant par le Parc Léopold et leurs musées respectifs : tous les musées ESF sont donc concernés.

Ce projet nouveau, s'il peut recueillir un assez large assentiment populaire sur son principe, s'avère cependant haute-



ment problématique et met directement en cause la bonne gouvernance ainsi que, plus fondamentalement, le respect de la démocratie par ceux censés l'incarner et la sauvegarder.

Un projet « hors sol » et un Parlement court-circuité

Dans ce *masterplan* (schéma directeur), rédigé apparemment par le bureau d'architecture SUMProject¹ en février 2024 sur commande de Beliris, avec le concours de l'ASBL Horizon 50-200 et celui de la Régie des Bâti-

¹ Dont « l'Executive Summary » (résumé) est consultable sur le site du Comité de riverains Tervueren-Montgomery : <https://tervueren-montgomery.eu/>. Il en est de même pour tous les autres documents cités dans le présent article.

ments (dont la tutelle est assurée par le secrétaire d'État, Mathieu MICHEL (MR), on ne peut qu'être saisi par l'inarticulation et le manque total d'explication entre les objectifs affichés (« *La préservation et la recherche des collections, avec leur valeur culturelle, artistique et scientifique exceptionnelle ; revaloriser le parc du Cinquantenaire... avec le parc et les musées* ») et la solution proposée (la disparition de collections permanentes entières au profit d'espaces de récréation ou d'expositions temporaires).

En se centrant essentiellement sur la transformation des espaces, il projette une vision purement immobilière, qui demeure très vague et pauvre en contenus culturels ou scientifiques. Plutôt que l'annonce d'une « transformation » ou d'un « redéploiement » des musées, il s'agit ni plus ni moins d'un démantèlement pur et dur des collections fédérales.

Même si le MRAH perdrait une partie conséquente de l'espace d'exposition de ses collections, c'est le MRA qui s'avèrerait le grand perdant de l'opération projetée puisqu'il se trouverait amputé, salles d'exposition (4.000 m²) et réserves (2.500 m²) comprises, de 40% de sa surface actuelle², ce qui revient à nier sa fonc-

² Exposition 1939-1945 (mezzanines du hall Bordiau) : 4.000 m² ; rez-de-chaussée du hall Bordiau : 3.000 m² ; Cedoc : 3.000 m² ; réserve centrale : 2.500 m² ; « massifs » ou blocs (bureaux, ateliers et réserves aux coins du hall Bordiau) : 2.500 m² = 15.000 m² pour l'ensemble du complexe Bordiau. En effet, il n'est pas possible de dissocier, en raison d'un accès unique et sécurisé (en raison de l'entreposage des armes à feu

tion de musée dont les collections sont de niveau mondial.

Ce *masterplan*, doté d'un budget de 88 Mios d'euros (107 Mios annoncés au total) a été approuvé juste avant les élections et la période d'affaires courantes, en dehors de tout débat au Parlement : il est clair que le contrôle qu'exerce le Parlement en vertu de la *Constitution* a été délibérément court-circuité.

Une ASBL « ministérielle » aux allures de société écran

Une des caractéristiques des **sociétés écrans**, typique de leur mode de constitution, est d'abord que celui-ci est généralement « caché ». En effet, le projet se trouve piloté par une ASBL très particulière, créée en 2022 (*Annexes au MB* du 5 août 2022) par un tour de passe-passe juridique, transformant l'association chargée de la promotion des activités et de la « diffusion culturelle » du (seul) MRAH (qui se trouve donc à présent privé de cet outil de support à ses activités), en une nouvelle, ayant un objet et des objectifs tout à fait différents, relatifs à la création d'un « pôle récréatif, culturel et scientifique » visant l'ensemble du site du Cinquantenaire et de ses musées. Il s'agit donc de la transformation d'une ASBL en une tout autre, tout en conservant son numéro d'entreprise (n° 0408 916 465), ce qui l'a rendue difficile à repérer.

Le plus étrange dans cette ASBL Horizon 50-200 est qu'il s'agit en fait

notamment), les locaux en sous-sol de ceux situés au rez-de-chaussée. A ces surfaces, il faut ajouter celle occupée par les collections « Empire » aux « Arcades » : 1.250 m² (futur restaurant dans le *masterplan*), soit un total de 15.000 m² à déménager pour les festivités. Ceci sans compter les pertes projetées pour le Hall de l'Aviation. Le Musée, dans son ensemble, comporte 38.000 m².

d'une association ministérielle : les cinq ministres fédéraux cités ci-avant (mais pas de façon nominative dans les statuts) en sont les membres fondateurs : cela présente toutes les allures d'un « cabinet fantôme » qui pourrait perdurer après les élections ; les membres pouvant changer de statut et s'y maintenir (art.7, al.5).

L'ASBL coche aussi pratiquement toutes les autres cases qui caractérisent l'opacité des sociétés écrans : les statuts parus au *Moniteur belge* ont été pris ou continuent à être pris en violation de certaines obligations du *code des sociétés et des associations* : les noms des membres fondateurs, constitués à titre principal par les trois ministres susmentionnés (avec, en sus, Mathieu MICHEL pour la Régie des Bâtiments et A. DE CROO comme Premier ministre), n'y figurent pas (pas plus qu'au *MB* du 11 mai 2023 qui sont en réalité de nouveaux statuts et non pas une simple modification); les conditions légales et habituelles pour se faire membre ou sortir de l'association demeurent vagues.

La confusion et le caractère insaisissable de l'ASBL sont savamment entretenus au fil des années pour ce qui est de la composition très fluctuante du CA et de l'AG : le président du CA en 2022, Arnaud VAJDA, président de Belspo (le SPP Politique scientifique) démissionne de ce poste le 5 septembre 2022 (tout en restant administrateur et président de l'AG (?)) ; il est remplacé par la CEO d'une entreprise immobilière mais celle-ci apparaît avoir été ensuite remplacée par Bruno VAN LIERDE, déclaré tel par la seule voie de la presse et dont la désignation ne paraît ni au *Moniteur belge*, ni dans le registre des administrateurs de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE - consultée fin août 2024), ni dans le registre UBO : tous types de registres pourtant obligatoires. Ce crypto-président est pourtant censé représenter officiellement l'ASBL (ce qu'il fait devant la presse) tout en détenant, selon les statuts, le pouvoir de gérer les employés chargés de la gestion journalière. Les postes stratégiques de vice-

présidente, de secrétaire et de trésorier sont occupés, dès le 4 avril 2022, par les trois directeurs généraux responsables des ESF sur le site : Hilde DE CLERCQ (IRPA), Michel JAUPART (MRA-WHI) et Bruno VERBERGT alors (MRAH)³. Ceux-ci démissionnent lors de l'AG du 05.09.2022 (MB du 11.05.2023) de ces postes, peut-être à cause des problèmes de gestion financière qui se profilaient (v. infra), mais en demeurant membres de droit en tant d'observateurs au CA (et toujours sous l'autorité des autres membres-ministres). Le CEO (Chief Executive Officer, directeur général en français) Paul DUJARDIN et la COO (Chief Operating Officer, directrice des opérations en français) Yasmina AMIRE, employés mis à disposition de l'ASBL, sont également administrateurs (Y. Amire cumule aussi avec la fonction de nouvelle secrétaire du CA). Enfin, ces anciens CEO et COO sont toujours repris à la BCE à ce jour alors qu'ils ont été écartés de l'ASBL depuis l'été 2023 !

Les statuts entretiennent aussi la plus grande incertitude quant aux responsabilités exercées respectivement par les ministres susmentionnés, le président et les autres membres du CA sur les deux personnes chargées au départ de la gestion journalière, le CEO et la COO ; ces deux postes étant prévus explicitement par les statuts de 2022. Et bien qu'ayant été forcés de quitter leurs postes fin juin ou tout début juillet 2023, ces derniers figurent toujours nommément en tant que tels dans les nouveaux statuts publiés le 11 mai 2023 qui n'ont pas fait l'objet d'une modification depuis lors ! De plus, actuellement, il n'y a apparemment plus qu'une seule « directrice » (Isabel CASTELEYN) qui a été engagée, selon la presse, en mai 2024, mais toujours sans publication au MB ni mention de la nouvelle fonction ainsi créée dans

³ B. VERBERGT a été remplacé au 01.01.2024 par la nouvelle directrice générale des MRAH, Géraldine DAVID.

les nouveaux statuts, ni par après...
Quelle impéritie, quel enfumage !

L'une des autres caractéristiques des sociétés écrans est le recours à la *propriété nominale*. Cela signifie que les personnes répertoriées n'ont aucun contrôle ni aucune implication réelle dans leurs opérations. Ce ne sont que des prête-noms, servant de façade pour cacher l'identité du véritable « propriétaire ». Ce semble bien être le cas d'au moins six des sept « délégués à la gestion journalière » repris dans le registre UBO (A. Vajda excepté), puisque s'y trouvent notamment une ancienne journaliste au Journal télévisé de la RTBF (qui est un des parrains de l'ASBL) ou une patronne d'entreprise immobilière bien connue dans le milieu (qui aurait démissionné depuis lors de son poste de présidente du CA). Plus fondamentalement encore, les ministres ne sont-ils pas les véritables donneurs d'ordre vis-à-vis des fonctionnaires généraux des administrations dont ils ont la direction mais avec qui ils siègent ? Qui donc est encore légalement membre du CA et de l'AG de cette ASBL et quels sont les mandats réellement exercés ?

On notera enfin que les sociétés écrans manquent généralement de véritables activités : à nouveau, c'est bien le cas d'Horizon 50-200 qui, dans une programmation annoncée de façon quelque peu mensongère, ne fait en réalité que « labelliser » des activités organisées sur le site du Cinquantenaire par d'autres associations ou des groupes informels, souvent depuis plusieurs années.

Avec la reprise, dans son programme, de la cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau chef de la Défense (CHOD) le 4 juillet 2024 sur l'esplanade - une cérémonie purement militaire -, c'est la mystification (ou le ridicule) qui est portée à son comble... Quel est le véritable bilan de l'ASBL *en propre* depuis sa création en 2022 ? Où sont ses bilans et rapports moraux ? Son site Internet, réduit à sa plus simple expression, n'en dit mot. Où est passé l'argent du contribuable ?

Graves problèmes de gestion financière et de conflits d'intérêt

À ces manques évidents d'exemplarité, on pointera qu'Horizon 50-200 crée de sérieux problèmes en termes de gestion financière et de « gouvernance ». Elle n'a jamais rentré ses comptes annuels depuis sa création en 2022 (ni même avant, puisqu'elle était supposée reprendre et mettre en ordre les comptes de l'ASBL à laquelle elle s'était substituée, puisqu'elle en a repris le numéro d'entreprise). Ainsi, fin août 2024, aucun compte annuel ne figure ni à la Banque Carrefour des Entreprises (relevant du SPF Economie) ni au registre de la Banque nationale de Belgique⁴.

Sa gestion financière s'avère donc délibérément occultée. Rien d'étonnant dès lors que cette gestion s'avère désastreuse, de l'aveu des ministres eux-mêmes puisqu'ils ont accusé publiquement le CEO et la COO d'avoir gaspillé les crédits affectés (580 Mios en 2023 tout de même - on ne peut que s'interroger et ouvrir de grands yeux sur la différence avec les 88 Mios annoncés pour le *masterplan*). Mais où sont les comptes annuels, le budget prévisionnel de l'année en cours et quelles étaient les véritables responsabilités des uns (les ministres, le président, le secrétaire et le trésorier) et des autres ?

Quant aux **conflits d'intérêts** que les statuts prétendent vouloir juguler, on constate que l'ASBL s'y trouve plongée en totale immersion : le président déclaré de l'ASBL Horizon 50-200, Bruno Van Lierde, est aussi le président de la SA Tempora, une firme belge spécialisée dans les

expositions temporaires et la gestion de musées. Outre l'incompatibilité de fonction constatée à l'égard d'un projet muséal dans le même domaine d'activité que celui de la SA Tempora, l'incorporation d'un manager privé au poste-clé de cette ASBL permet évidemment de contourner la loi sur les marchés publics pour les futurs travaux de scénographie et de gestion des espaces à attribuer et de biaiser la concurrence par rapport à d'autres firmes belges ou européennes spécialisées dans un évènement tel qu'un Bicentenaire.

En matière de personnel, l'engagement du CEO et autres chargés de mission de l'ASBL aurait été réalisé, selon la presse, via le MRAH qui les met à disposition d'Horizon 50-200 (au lieu de les engager elle-même) : quelles sont les véritables raisons d'un tel montage ? De plus, trois des employés auraient été « récupérés » par Belspo selon les déclarations d'A. Vajda. Après avoir constaté le contournement de la loi très contraignant sur les marchés publics par le biais de la création d'une ASBL, voici que l'on contourne les engagements de personnel par SELOR.



L'ASBL nage donc dans l'illégalité la plus complète, en toute impunité. C'est littéralement renversant et attaque les fondements mêmes de la confiance que peuvent placer les citoyens dans la classe politique.

D'autres entités impliquées

D'autres représentants d'entités et d'organismes étatiques sont pourtant les membres solidaires décidant « collégialement » de la conduite de l'ASBL. Face à toutes ces

⁴ On rappelle que tous les documents afférents à ce dossier sont repris sur le site : <https://tervuieren-montgomery.eu/>

irrégularités et carences, que fait donc (ou plutôt ne fait pas) l'Inspection des Finances, pourtant au cœur du « système » puisqu'elle est membre du conseil d'administration où elle dispose d'un droit de veto ? Ce qui ne manque pas de soulever carrément, plus encore que son incompréhensible inaction face à toutes les dérives précitées, la question d'une apparente **prise illégale d'intérêt** (c.-à-d. prendre un intérêt dans une opération dont on a la charge d'assurer la surveillance et les paiements). Et que font la Régie des Bâtiments et Beliris mais aussi l'IBGE, Urban et les « trois institutions européennes » (non citées), qui ne sont plus qu'observatrices dans les statuts adoptés le 5 septembre 2022 alors qu'elles étaient précédemment membres de droit ? Que fait aussi le président de Belspo, Arnaud VAJDA, président de l'AG de l'ASBL qui va à l'encontre même de la mission qui lui a été confiée, celle-ci consistant, selon le plan opérationnel de l'organisme, en « la valorisation et la préservation des collections » et des intérêts de son propre ESF,

le MRAH ? Qu'ont fait et que font encore les directeurs généraux des ESF et en particulier ceux des deux musées fédéraux qui ont assuré les postes-clés de secrétaire et de trésorier de l'ASBL et continuent à participer à ce montage ? Leur silence demeure à ce jour aussi assourdissant qu'incompréhensible, devant le démantèlement planifié de leurs propres institutions. Leurs conseils de direction respectifs ont-ils marqué accord pour qu'ils représentent leurs musées au sein de l'ASBL et y participent - et avec quel mandat ?

Que fait la Loterie Nationale, dont Horizon 50-200 se targue, dans les publicités, d'être « powered » par elle (c.-à-d. que la Loterie la fait fonctionner) : n'est-ce pas aussi de l'argent public qui devrait être régulé et surveillé, à l'instar des budgets engagés par les autres mécènes

« étatiques » ? Parmi ceux-ci, on citera la RTBF, la Ville de Bruxelles au travers d'une autre ASBL, Brussels Major Events, ou encore la Fondation Roi Baudouin qui crédibilise et soutient l'ASBL en créant un Fonds des Amis d'Horizon 50-200 : qui pourrait encore être « ami » d'une telle pseudo-association ?

Il semble que nous soyons devant un véritable réseau où la « solidarité » transcende toute légalité et tout contrôle...

Au pénal ?

Les musées font partie intégrante de l'appareil éducatif et de recherche de l'État, fonctionnant selon des lois et des arrêtés royaux qui déterminent leurs missions et leur fonctionnement. Les trois ministres et les représentants des ESF veulent ou ont voulu démanteler les musées, alors qu'ils sont supposés exécuter les lois et les arrêtés royaux qui ont fondé ces institutions.

On peut dès lors raisonnablement suspecter que nous avons affaire à une « **coalition de fonctionnaires** » (c.-à-d. une concertation entre au moins deux personnes dépositaires de quelque partie de l'autorité publique, prévoyant des mesures contraires aux lois ou à des arrêtés royaux) et à des « **abus d'autorité** » (c.-à-d. user de ses prérogatives à l'opposé des intérêts de l'administration elle-même), réprimés par le *code pénal*.

En définitive, c'est une véritable rupture de la solidarité sociale et un non-respect des lois démocratiques dont il est question dans cette affaire.

Comment assainir une telle situation ?

Face à une si mauvaise gestion et de tels errements, notamment de la part de personnes dépositaires de l'autorité publique, il apparaîtrait logique que le Parlement reprenne

la main et instaure une commission d'enquête pour identifier les tenants et aboutissants exacts de cette affaire et pour en révéler les diverses ramifications et responsabilités au grand jour.

Si une dissolution de l'ASBL *Horizon 50-200* devait être opérée, on notera que ses statuts prévoient que son actif net (en supposant qu'elle dégage un solde positif) soit transféré vers les ESF, ce qui constituerait un premier pas positif en faveur des refinancements prioritaires et nécessaires en faveur du MRA et du MRAH, leur permettant de se mettre (enfin) à niveau du point de vue des outils de médiation et du personnel supplémentaire nécessaire afin de répondre aux besoins des futures festivités du Bicentenaire.

Du point de vue de la méthode, on proposera l'instauration rapide d'un commissariat général dans une nouvelle structure plus adéquate et plus conforme, qui établirait dans un premier temps une nouvelle note de vision probe sous la supervision d'un comité scientifique et technique (et non pas de directeurs généraux manifestement dépassés par le cours des événements et dont la crédibilité se trouve sérieusement mise en question), dans une démarche participative (qu'il convient de relancer), en conjonction avec des ateliers prospectifs. Ces acteurs pourraient être soutenus par la réalisation d'un état des lieux honnête sur les musées et leurs publics (mais qu'a donc attendu A. Vajda depuis 2022 pour faire réaliser des études objectives par l'Observatoire des Publics des ESF dont il a la charge?). Ces dispositions devraient permettre de repartir du bon pied...



